



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 42 - JUILLET 2017

130 salariés
de l'entreprise Sillia
licenciés.

Quelle utilisation du
CICE et des crédits
d'impôts contre la
désindustrialisation ?



ÉDITO

La gauche de combat que Michèle Picard porte comme maire de Vénissieux, était largement en tête aux élections présidentielles à Vénissieux. Bien que divisée aux législatives, c'est la seule force politique qui progresse à Vénissieux entre 2012 et 2017.

L'extrême-droite perd 1000 voix, la droite perd plus de 1300 voix, le total PS + En Marche perd aussi plus de 1300 voix et Yves Blein sur son nom changeant d'étiquette perd personnellement aussi plus de 1300 voix.

Par contre, le total PCF+France Insoumise progresse de près de 500 voix sur 2012, malgré une abstention beaucoup plus forte.

Les militants et soutiens de Michèle Picard sont déçus d'un résultat qui n'est que l'effet de décisions nationales qui n'ont rien à voir avec les réalités politiques locales puisque la majorité des collectifs insoumis avaient décidé de la soutenir, ni avec son travail de maire puisque ceux qui à Paris ont décidé de la division ne le connaissent même pas.

La seule vérité dans ce résultat, c'est l'abstention massive, progressant de près de 4500 abstentionnistes, record s'approchant de 70% et qui fait que le député est élu avec 10% des inscrits au premier tour.

Ce qui est illégitime, c'est un système politique qui ne donne pas de place au peuple, ce sont ces partis politiques qui, changent de nom pour faire oublier leur bilan et faire croire au nouveau.

Ce qui est illégitime, ce sont les inégalités, la précarité, la pauvreté, résultat des politiques conduites par les gouvernements de droite et de gauche qui se retrouvent derrière Macron, avec Mrs Ben Khelifa et Blein.

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 vient confirmer deux éléments-clés pour l'avenir : les finances saines de notre ville, et la validité et lucidité des choix budgétaires que nous avons effectués.

Le plan d'économies de 11 millions d'euros, réparties entre la fiscalité, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et l'enveloppe globale des subventions aux associations, était nécessaire, utile et efficace pour les Vénissiens.

Je tiens à mettre en valeur l'ensemble de nos services, qui ont tous participé à l'effort de recherches d'économies.

Notre épargne brute à 11.4 millions d'euros traduit notre capacité à autofinancer une part significative de nos investissements, avec un recours modéré à l'emprunt.

Nos efforts financiers 2016 ont permis de soutenir des actions essentielles, comme la construction du groupe scolaire Flora Tristan, le schéma directeur des écoles, l'amélioration de l'espace public, la rénovation de Bizarre, la cuisine centrale, l'éclairage public. Education, santé, cadre de vie, culture, l'intérêt général prévaut, au service de tous les Vénissiens.

Le compte administratif 2016 ne doit pas nous inciter à relâcher nos efforts. Au regard du programme de droite d'Emmanuel Macron, nous pouvons imaginer les conséquences négatives à l'échelle locale.

La ligne ultra-libérale de ce gouvernement, va générer à la fois des incidences indirectes, et des attaques frontales pour les communes. Dans les villes populaires, la casse du droit du travail va provoquer l'augmentation de la précarité, les temps partiels et le chômage parmi les habitants.

La remise en cause de la réforme des rythmes scolaires, avec un libre arbitrage des villes, pour la garder ou revenir à une semaine de quatre jours, soulève de sérieux problèmes, et risque à terme, de mécontenter tout le monde.

A ces incidences indirectes s'ajoutent les attaques frontales et brutales pour les communes.

La première concerne l'exonération de 80% des contribuables locaux, de la taxe d'habitation. Si demain vous remplacez la fiscalité directe par des compensations, que va-t-il rester de l'indépendance des politiques de proximité, que chaque ville est en droit de mener ?

Par ailleurs, Emmanuel Macron a annoncé un nouveau coup de rabot, de 10 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités locales, adossé à la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, dont 70 000 dans la fonction publique territoriale ! Que va-t-il rester des services publics de proximité ?

Ces annonces montrent à quel point les politiques libérales entendent détruire les communes, au profit des métropoles, éloigner, encore plus, les centres de décision, des habitants et des quartiers.

Je m'oppose avec détermination à cette lecture technocratique et oligarchique de nos territoires, qui préfigure de sombres lendemains, pour les habitants des villes populaires. Sans tomber dans le procès d'intention, les grandes lignes du quinquennat à venir, nous appellent déjà à la résistance, et à la défense du rôle et de l'indépendance des communes.

Michèle PICARD- Maire

TROUBLES PSYCHO-SOCIAUX

Décidément, nous n'avons pas la même conception de l'homme et des rapports entre les hommes que cette droite «décomplexée» que représente Mr Girard à Vénissieux. On sait qu'il a commencé sa carrière sous la bannière du vicomte De Villiers, ce courant politique qui cache l'intégrisme sous les discours de morale. Le « bon sens » dont Mr Girard se targue comme d'un étendard n'est là que pour masquer ses racines profondément réactionnaires.

Non, la recrudescence des troubles mentaux n'est pas un phénomène vénissien, mais bien un drame de notre pays, et plus généralement des sociétés capitalistes mondialisées. Il suffit pour cela de demander aux médecins, aux services d'urgence, aux Centres Médico-Psychologiques, partout en France, qui font face à ces troubles psychiques. Il suffit de demander aux agents de Pôle Emploi, de la Sécurité Sociale, de la CAF, qui développent partout des actions pour prendre en compte les maladies psychiques. J'ai participé à une conférence sur la santé psychique et le logement de la Métropole. Les situations présentées concernaient toutes les communes, rurales ou urbaines, de gauche ou de droite, de l'Est ou de l'Ouest.

Quand Mr Girard laisse croire que ces troubles sont dus à « l'absence de dynamique sociale dans nos quartiers », il montre son mépris de la vie de nos quartiers qu'il ne connaît pas. Quand il dénonce « le caractère destructeur de vos discours victimaires et des politiques locales mises en œuvre. », il méprise le travail de tous les soignants qui font face à la vérité et expriment avec tact et sensibilité la réalité des causes complexes et multiples des maladies psychiques.

C'est pourquoi Mr Girard est tout simplement ridicule dans son enfermement idéologique réactionnaire quand il défend « *Un attachement solide au bon sens pour résister à cette épidémie de souffrances mentales* ». Qu'il aille dire aux médecins, aux infirmières, aux aides-soignantes, aux assistantes sociales qu'il ne leur faut que du « bon sens ».

Il veut « *Libérer cette ville de vos servitudes idéologiques destructrices...* » Il faudrait qu'il commence à se libérer lui-même de ses œillères ultra-conservatrices.

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire



PSYCHOLOGUE

Encore une fois, l'opposition a utilisé une délibération pour répéter ses dénonciations systématiques, sans aucun souci du dossier concret, de l'intérêt des agents ou des usagers.

A propos du rapport concernant le recrutement d'un psychologue, entre Ben Khelifa qui croit que les salariés vont être psychanalysés et Girard qui s'embrouille dans sa déclaration, chacun fait comme si cet emploi était la preuve d'une situation sociale interne à la Ville, et qui nécessiterait un plan d'urgence.

Il est complètement stupide et inconscient de laisser croire que les salariés vont être soignés dans nos murs. Les soins éventuels relèvent, bien évidemment, des choix de chacun. Mais la responsabilité de la Ville est de pouvoir détecter, aider et accompagner des situations personnelles difficiles que créent parfois les vies familiales, les histoires particulières, mais aussi les fractures sociales. Nos agents sont comme l'ensemble des citoyens, marqués toujours plus durement par la violence sociétale.

Evidemment, il n'est pas question de se substituer à un médecin spécialisé, d'imposer un suivi décidé par la Ville, ni de faire de la médecine au rabais, mais bien de prévenir et d'anticiper les situations à risque. Quand un agent, quel qu'il soit, se sentira en « mal-être », en souffrance, il aura une oreille attentive à son écoute, une personne qui pourra rapidement évaluer, analyser, faire remonter la situation et prendre les mesures nécessaires pour parer à toutes difficultés. C'est bien d'un outil supplémentaire dont la collectivité s'arme, en complément de l'assistante sociale existante, et du médecin du travail, déjà préoccupés par ce sujet psychologique.

Il est indigne de la part d'élus de la République de dénigrer les missions de santé au travail portées par des professionnels au service des agents, pour de basses raisons politiciennes.

Jean-Maurice GAUTIN- Adjoint au maire

ABSENTÉISME

En réponse à M. Girard s'inquiétant des chiffres de l'absentéisme du personnel municipal, j'ai pu, en ma qualité d'adjoint aux Ressources Humaines, le renseigner en cours de conseil municipal.

Ces chiffres n'ont rien d'extraordinaire pour une Ville comme Vénissieux, ils sont même plutôt corrects : 24 jours par salarié pour les maladies ordinaires, contre 36 Jours à la Ville de Lyon.

Les principaux facteurs de ces arrêts sont la pénibilité de certains métiers (ATSEM, Adjoint Technique), l'allongement de la carrière et le recul du départ à la retraite. Mais cela, M. Girard, enfermé dans un schéma de pensée ultra libéral, refuse à l'entendre.

Jean-Maurice GAUTIN- Adjoint au maire

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE

Le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente) a pour objectif de promouvoir la non-violence et de faire valoir son apport spécifique dans la vie quotidienne, dans l'éducation et dans la société en général.

Créé en 1974, le MAN Lyon travaille depuis une quinzaine d'années plus sur les faits de violence dans la vie quotidienne : violences à l'école, au travail, dans le quartier.

Cette structure travaille avec la protection judiciaire de la jeunesse de Vénissieux sur l'accompagnement individualisé des jeunes suivis par ce service. Ils proposent, dans le cadre de la remédiation suite à des passages à l'acte, un travail sur la violence agie et subie. C'est l'occasion de questionner la responsabilité et les conséquences des actes posés.

En 2013, la quinzaine pour la non-violence et la Paix (du 21 septembre, journée mondiale de la Paix au 2 octobre, journée mondiale de la non-violence) avait été organisée sur le thème : "Plus fort que la violence, la parole". Les organisateurs avaient fait intervenir Yazid Kherfi : auteur du livre « Repris de justesse ».

Fort du succès de ces rencontres et à la demande des acteurs de terrain, le MAN a fait revenir Yazid Kherfi avec son camping-car pour 3 soirées de médiation nomade en 2015, à la Duchère. En 2016 une soirée a eu lieu sur le quartier des Clochettes de Saint-Fons.

La médiation nomade consiste à ouvrir un espace convivial de discussion, en soirée, au cœur de la cité, afin d'accueillir des publics parfois en errance, notamment des jeunes

Après le bilan positif des interventions nomades, le MAN Lyon propose de poursuivre les expériences réalisées par une présence plus continue sur les quartiers d'intervention. Ce projet d'élargissement a reçu le soutien du Ministère de la Politique de la Ville. Dans ce contexte l'association Médiation Nomade propose à l'association MAN Lyon de mettre en place un projet sur la Métropole de Lyon.

Yolande PEYTAVIN- *Adjointe au maire*

CONTRATS AIDÉS

En créant 21 contrats aidés dans le domaine de l'animation, nous transformons des emplois de vacataires en contrats à plein temps, ouvrant une perspective d'insertion professionnelle. Nous permettons aux bénéficiaires de mieux se projeter dans l'avenir. Passer d'un temps partiel (73%) à un temps plein, c'est une bouffée d'oxygène pour tous ceux qui se demandent de quoi demain sera fait. Cette réorganisation doit être un plus pour les agents comme pour les enfants et les familles car elle permet la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

Saliha PRUDHOMME-LATOUR - *Adjointe au maire*



SERVICE PUBLIC DE L'EAU, SUIVRE LES OBJECTIFS DU CONTRAT

Le rapport annuel sur la délégation de service public (DSP) de l'eau, nous permet d'évaluer une mission de service public et de nous féliciter pour la qualité de l'eau et sa disponibilité ainsi que pour la préservation de la ressource et l'aménagement d'un territoire durable.

Le choix du mode de gestion en DSP avait été fait en conclusion d'un long et vif débat considérant que la gestion en régie était techniquement et économiquement possible, mais que la DSP était préférable pour des questions de délai et de modernisation du réseau.

Où en sommes-nous ? Visiblement, les investissements réalisés sont loin des prévisions, et le résultat est une rentabilité au-delà de 10%, bien supérieure à l'équilibre prévu du contrat.

En lien avec le résultat économique élevé, la situation du personnel nous interpelle avec 30 postes de moins que les effectifs attendus. Les syndicats de Veolia alertent sur les nouvelles restructurations et plans d'économies avec l'annonce récente de 600 suppressions de postes !

La ville de Vénissieux, cliente de l'eau du Grand Lyon a constaté les difficultés techniques de démarrage du contrat. Des modifications des systèmes d'informations ont dégradé la transparence et l'efficacité du suivi des consommations et des factures. Malgré de nombreuses relances, ces difficultés ne sont toujours pas réglées, rendant plus difficile le nécessaire suivi des fuites et des consommations anormales.

D'autre part, j'ai attiré l'attention de la Métropole sur la validation par le Conseil Constitutionnel de l'interdiction totale des coupures d'eau pour les résidences principales. Ce rapport évoque la mise en œuvre de réductions alternatives à la coupure, mais ne contient aucune donnée permettant de mesurer ces situations critiques.

Enfin, le taux de renouvellement du réseau d'eau est de 0,5%. Autrement dit, un segment de réseau est supposé être en fonctionnement pendant 2 siècles avant son renouvellement... Le taux de renouvellement du réseau d'assainissement est de 0,19%. Autrement dit, un segment de réseau existant attendra 5 siècles pour être renouvelé... Je dédie cette remarque à tous ceux qui, de gauche et de droite comme on dit, ne cessent de dénoncer des dépenses publiques excessives. La vraie question des dépenses publiques, c'est pour quoi ? Pour qui ? Nous, communistes, serions d'une très grande rigueur avec les dépenses pour les actionnaires afin de mieux répondre aux besoins publics.

Pierre-Alain MILLET- *Adjoint au maire*

NOUVEL AGENDA 21.

Vénissieux, Humaine Et Durable, Solidaire Et Citoyenne.

L'agenda 21, Vénissieux 2030, Humaine et Durable, adopté en 2011, a été évalué positivement, montrant l'intérêt de se doter d'un tel outil permettant de fixer des objectifs, de donner de la visibilité aux actions et d'évaluer notre engagement.

Nous ne pourrions aller plus loin dans la mobilisation citoyenne autour des actions de notre agenda 21 sans mieux faire le lien entre les enjeux environnementaux et les enjeux économiques et sociaux.

Dans une société dure, précaire, inégale, pour des milliers de familles populaires, les messages sur ce qui est « bien pour l'environnement » ne peuvent être entendus si les habitants ont le sentiment que ce sont les institutions et les médias qui parlent. La fracture sociale et politique rend méfiant. Prendre en compte les dimensions économiques et sociales des enjeux de la propreté, de l'environnement et de l'énergie, c'est aussi chercher comment ces enjeux peuvent être créateurs d'emplois, d'activités économiques et sociales.

Les inégalités sont prégnantes, notamment sur les questions de consommation, de santé, de déplacement. C'est pourquoi nous voulons faire une large place à l'économie sociale et solidaire dans ce nouvel agenda 21, favoriser les initiatives pour permettre à tous d'être acteur dans des démarches solidaires, citoyennes et durables.

La Ville va continuer ses efforts, notamment sur l'énergie avec notre plan climat, sur la place de la nature en ville avec les actions multiples sur nos espaces verts, mais aussi nos demandes sur le PLU-H pour une ville équilibrée au développement maîtrisé.

Le bilan des actions réalisées depuis 7 ans a valu des reconnaissances diverses, 4ème fleur, Citergie, label écoresseau. Nous sommes passés de 45% à 79% de déchets ville valorisés et de 6 à 30% d'énergies renouvelables dans nos consommations énergétiques.

Aujourd'hui, notre agenda 21 donne une plus grande visibilité à la dimension sociale et économique, pour mieux inscrire les actions environnementales dans les urgences sociales.

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire

Au moment où le réchauffement climatique modifie notre écosystème d'une façon visible et indéniable, l'irresponsable président Trump veut sortir les USA des accords de Paris de la COP21. Il le peut parce que ces accord étaient surtout médiatiques, sans engagements à la hauteur de l'objectif des 2°C. La Chine fait la démonstration au contraire que des Etats peuvent prendre des engagements réels de réduction massive des émissions carbonées, et elle le fait en développant à la fois les énergies renouvelables (ENR) et le nucléaire.

En France, le dernier quinquennat de François Hollande n'a visiblement pas été à la hauteur. L'investissement en matière de rénovation et d'isolation thermique a été insuffisant au regard des besoins. Le parc social a été délaissé, aggravant les inégalités énergétiques, remettant en cause les tarifs sociaux. Et que penser des prix scandaleux pour l'éolienne maritime ? et que penser de ce « marché » ENR fortement subventionné, que nous payons sur nos factures, sans réduire nos émissions carbonées ?

Certains espèrent qu'avec ce nouveau gouvernement il y ait une volonté politique, d'accélérer les moyens à mettre en œuvre pour véritablement inverser la donne en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Mais nous craignons que la nomination de Nicolas Hulot ne soit qu'une opération de communication qui ne remettra jamais en cause les logiques de casse du service public, de concurrence « libre et non faussée » et de casse des droits sociaux, notamment avec la fin du tarif régulé.

A Vénissieux, nous avons la volonté politique de contribuer concrètement et quotidiennement à cette lutte contre le réchauffement climatique, pour la préservation de la planète. Notre agenda 21 l'exprime par des actions concrètes relevant de nos compétences et visibles par les habitants. Nous les appelons à s'en saisir pour le faire vivre et à venir le découvrir en octobre, au « Grand Rendez-vous de la ville »

Pierre MATEO- Conseiller municipal



ECHOS DU CONSEIL

L'adjoint Djil Ben Mabrouk a demandé au maire de faire une intervention en début de séance pour répondre à celle faite par Mme Groleas (République En Marche, groupe socialiste), profitant du vote du compte-rendu du conseil précédent. Le maire lui a accordé ce droit de réponse en insistant sur le respect par tous du règlement.

Extrait significatif

« Contrairement à vous, je ne citerai pas les qualificatifs injurieux, les commentaires outranciers, les incitations à la haine qui figurent sur certains réseaux sociaux et qui ont pour seul objectif de critiquer, de dénigrer et de donner une mauvaise image de la ville. Par votre intervention et votre mise en scène, vous avez fait le choix de soutenir des personnes qui ne font que dénigrer, sous le principe de la liberté d'expression, libre à vous. Moi, j'ai la faiblesse de penser que nous avons plus à gagner à valoriser notre ville et ses habitants. Parce que c'est une réalité, nous avons des richesses, un cadre de vie qui s'améliore, des parcours à aider. »

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions

Par courrier : Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux
par mail : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org>